

Compte-rendu de la réunion du 26 Mars 2025

Ordre du jour :

- ✓ Présentation des enjeux de territoire

Présents :

- ✓ M. RICHOMME Maire
- ✓ M. GALIMAND 1^{er} adjoint
- ✓ M. RAVIER 2^{ème} adjoint
- ✓ Mme BOEVER Conseillère municipale
- ✓ Mme ROMAGNY Conseillère municipale
- ✓ M. BORGNET Conseiller municipal
- ✓ Mme BARIOU Stagiaire paysagiste - BE Perspectives Urbanisme et Paysage
- ✓ Mme BIBOUD Chargée d'études/Urbaniste - BE Perspectives Urbanisme et Paysage

Absente excusée :

- ✓ Mme KLEIN Dirigeante - BE Perspectives Urbanisme et Paysage

Cette réunion a pour objectif de présenter les enjeux de territoire identifiés dans le cadre du travail sur le diagnostic. Elle permet également de localiser les exploitations agri/viticoles de la commune.

Le bureau d'études présente sur la base d'un diaporama les enjeux identifiés :

- Concernant les risques et les aléas : Les élus indiquent que la commune est touchée par des phénomènes d'inondation soit par débordement de la Livre, soit par ruissellement depuis les coteaux. Ils précisent que le risque inondation touchait uniquement Tauxières-Mutry et Louvois, mais que depuis quelques années la Neuville-en-Chaillois est également concernée. Les élus ajoutent que des bassins ont été aménagés pour récupérer les eaux de ruissellement à Tauxières-Mutry grâce à la création d'une ASA.
- Concernant le patrimoine : Le bureau d'études rappelle que la commune est en partie concernée par un périmètre de protection des Monuments Historiques lié au château de Louvois. Le bureau d'études fournira à la commune un modèle de courrier informant l'UDAP que les élus sont favorables à la création d'un périmètre délimité des abords.
Les élus ajoutent que la commune compte de nombreux porches marqueurs de l'identité locale. Ils souhaitent savoir si ces derniers peuvent être protégés grâce au PLU. Le bureau d'études explique que lors du travail sur le zonage, des éléments de patrimoine qu'ils soient bâtis ou naturels pourront être identifiés afin d'assurer leur préservation.
Les élus demandent comment le PLU pourra prévoir une bonne intégration des constructions récentes dans le tissu urbain. Le bureau d'études explique que c'est dans le règlement écrit que les élus pourront détailler les règles de forme et de couleur des constructions.
- Concernant la démographie : Le bureau d'études explique que les données de l'INSEE indiquent un ralentissement de la croissance démographique. Afin de compléter cette analyse, le bureau d'études souhaite recevoir le dernier recensement communal lorsque celui-ci sera fini. Monsieur le Maire précise que ces dernières années, plusieurs constructions ont été réalisées dans la commune ce qui a dû entraîner une reprise de la croissance démographique.
- Concernant le logement : Les élus expliquent que la légère diminution du nombre de logements est certainement liée à l'activité viticole car certains exploitants déclassent des logements qui servent uniquement lors des vendanges. Monsieur le Maire précise que la commune dispose d'un parc locatif important.
- Concernant les activités économiques : Les élus indiquent qu'un projet d'hébergement touristique et de restaurant a été validé. Ce dernier se situe à la Neuville-en-Chaillois. Les travaux devraient être en partie finis pour le mois de juin.

- Concernant l'agriculture et la viticulture : Les élus localisent sur un plan les exploitations afin d'anticiper les besoins et de prendre en compte les éventuels périmètres sanitaires.

Avant de conclure, le bureau d'études informe les élus qu'il a eu un contact avec Monsieur Oliver, directeur du Pays d'Epernay qui porte le SCoT. Ce dernier a proposé d'organiser une réunion lors de laquelle le Pays d'Epernay, la DDT et la Chambre d'Agriculture pourront intervenir afin d'échanger avec les élus sur les enjeux et les objectifs de l'élaboration du PLU de Val de Livre. Les élus sont favorables à l'organisation de cette réunion.

Suite de la procédure

Le bureau d'études ajoute que suite à cette réunion, il complètera le diagnostic afin de pouvoir le transmettre à la commune. Afin d'anticiper la prochaine réunion, le bureau d'études invite les élus à lire les Projets d'Aménagement et de Développement Durables des PLU de Tauxières-Mutry et de Louvois.

Une prochaine réunion de travail permettant de définir les enjeux et objectifs du PADD se tiendra le **Mercredi 14 Mai 2025 à 14h30**. Cette réunion sera également l'occasion d'échanger avec les services quant aux enjeux de l'élaboration du PLU.

Philippe RICHOMME
Maire



Sans remarques sur ce compte-rendu dans les 15 jours suivant sa date d'envoi, celui-ci sera considéré comme validé.